

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit : BM-6300 Solvant liquide avec senteur d'orange

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage(s) recommandé(s) : Nettoyant - solvant

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : N.A.K.P Foto Inc.
2575 De Miniac.
Ville Saint Laurent, Québec H4S 1E5
Canada

Adresse Url : www.nakpfoto.com

Email: paul@nakpfoto.com

Tel (514) 932-8057

Distributeur: Groupe B.M. Inc.
5890 av. de Monkland, bureau 16
Montréal, Québec, H4A 1G2
Canada

Adresse Url : <http://www.bmcanada.ca>

Email: info@bmcanada.ca

Tel: (514) 738-5200 Sans frais au Canada 1-800-561-9818
Fax: (514) 738-2290

Numéro d'appel d'urgence

Cordonnées d'Urgence: 1-800-463-5060 Centre antipoison du Québec, Canada

Notes:

Il est généralement sécuritaire d'utiliser ce produit sur les mains lors d'utilisation normale et raisonnablement prévisible. Lors d'utilisation sur les mains pour but d'éliminer des matériaux séchés, doucement et soigneusement laver les mains à l'eau (si possible, utiliser un savon non abrasif) pour 5 minutes ou jusqu'à ce que la solution soit dissipé afin d'éviter la possibilité d'irritation de la peau. Alors que ce produit n'est pas considéré dangereux lors de l'utilisation normale, cette FDS contient également de l'information essentielle à la manutention sûre et l'utilisation appropriée de ce produit dans des grandes usines de production, conditions en milieu industriels ainsi que pour des expositions exceptionnelles et accidentelles tel que de grands déversements. Cette FDS devrait être conservée et mise à la disposition des employés et autres usagers de ce produit.

Section 2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification du SGH pour le mélange :

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique - single exposure - Catégorie de danger 3 (Narcotique)

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (danger chronique) - Catégorie de danger 3

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (danger aigu) - Catégorie de danger 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée - Catégorie de danger 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique - Catégorie de danger 3 (Respiratoires)

Sensibilisation cutanée - Catégorie de danger 1

Irritation oculaire - Catégorie de danger 2

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes :



Mentions d'avertissement :

Avertissement

Mentions de danger :

Peut provoquer une allergie cutanée .
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut irriter les voies respiratoires .
 Peut provoquer somnolence ou vertiges .
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Nocif pour les organismes aquatiques.
 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Conseils de prudence :**Prévention**

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Ne pas respirer poussière, vapeurs, brouillard, gaz, fumée, pulvérisations.
 Éviter de respirer poussière, pulvérisations, vapeurs, fumée, gaz, brouillard.
 Se laver vos mains soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 Éviter le rejet dans l'environnement.
 Porter des gants de protection, vêtements de protection, protection oculaire, protection du visage.

Réaction

Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenez attention / conseil médical.
 Si l'irritation oculaire persiste : Obtenez attention / conseil médical.
 Obtenez attention / conseil médical en cas de malaise.
 Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin/obtenir des soins médicaux.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à eau.
 Enlever les vêtements contaminés. et laver avant réutilisation.

Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé.
 Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales.

Section 3. Composition/informations sur les composants**Substances**

Aucune donnée disponible pour cette section.

Mélanges

Identifiants	Composants	Pourcentage	Classification
8020-83-5	Huile Minérale	90%	
8028-48-6	Terpènes d'orange	9%	

Section 4. Premiers secours**Description des premiers secours****Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement avec de l'eau propre à basse pression pendant plusieurs minutes. Maintenir les paupières ouvertes pour assurer un rinçage adéquat. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Obtenir des soins médicaux si une irritation, des rougeurs ou d'autres symptômes apparaissent.

Contact avec la peau

Laver soigneusement les zones contaminées avec de l'eau. Si des rougeurs ou d'autres symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.

Ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR. Si avalé, appeler un médecin immédiatement. Faire vomir seulement si un médecin vous le recommande. Si la personne exposée est somnolente ou inconsciente, ne rien administrer par la bouche. Obtenir immédiatement des soins médicaux. En cas de vomissement spontané, faire pencher la personne incommodée en avant pour réduire le risque d'aspiration. En cas d'ingestion de grandes quantités, emmener immédiatement la personne exposée à l'hôpital. Les petites quantités de matière qui sont entrées dans la bouche doivent être rincées jusqu'à ce que le goût se soit dissipé. Si la personne exposée est consciente, donner beaucoup d'eau à boire. Si après l'ingestion, vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau.

Inhalation

Si après l'inhalation, vous ne vous sentez pas bien, consulter un médecin. Si la personne exposée ne respire pas, lui administrer la respiration artificielle. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours lorsque la matière inhalée est toxique, infectieuse ou corrosive. Desserrer tout article vestimentaire serré tel que col, cravate ou ceinture. Transporter la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent. Si nécessaire, fournir de l'oxygène supplémentaire dès que la respiration est rétablie, si formé(e) pour le faire.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible pour cette section.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Le milieu approprié suggéré: Mousses à base d'alcool ou de type universel. Dioxyde de carbone. Produit chimique sec.

Le produit n'est pas inflammable ni combustible.

Moyens d'extinction inapproprié

Aucune donnée disponible pour cette section.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'incendie/de décomposition: Les gaz, vapeurs ou poussières sont irritants pour les yeux. Les gaz, vapeurs ou poussières peuvent être nocifs. Les gaz, vapeurs ou poussières peuvent provoquer une somnolence ou des vertiges. Les gaz, vapeurs ou poussières peuvent provoquer une irritation respiratoire. Gaz, vapeurs ou poussières peuvent déclencher des réactions allergiques de la peau. Gaz toxiques.

Produits de combustion dangereux

Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO).

Conseils aux pompiers

Mesures de Protection dans la lutte contre l'incendie

Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection complète.

Précautions spéciales pour les pompiers

Aucune donnée disponible pour cette section.

Autres

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Si à l'extérieur: Faire en sorte que les personnes présentes soient contre le vent et loin de la zone de danger. Évacuer les personnes de la zone. Marquer les endroits contaminés à l'aide d'enseignes. Empêcher tout accès non autorisé. Ventiler la zone du déversement.

Pour grands déversements à l'intérieur: Évacuer de la pièce toute personne ne portant pas d'appareil respiratoire autonome ni d'équipement de protection agréé.

Pour les déversements mineurs: Ventiler la zone de la fuite ou du déversement. S'assurer que l'équipe de nettoyage porte des appareils respiratoire autonome et équipement approuvé pour la protection de la peau.

Précautions pour l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ni dans les cours d'eau (rivières, ruisseaux, étangs, lacs, etc.). Si le produit est déversé dans une source d'eau, un système de traitement des eaux, le sol ou la végétation, aviser le service local des urgences et les autorités environnementales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Grands déversements: Ventiler la zone du déversement. Absorber avec de la terre, du sable ou autre matériau non combustible. Si possible, les liquides déversés devraient être transféré dans un récipient à déchets. Le liquide résiduel doit être absorbé et placé dans un récipient séparé. Éliminer la matière conformément au règlement du gouvernement.

Petit déversement: Diluer avec de l'eau et absorber avec de la terre sèche ou du sable sec. Transférer dans un récipient de récupération, refermable et étiqueté pour élimination par des moyens appropriés.

Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact direct avec la substance (solide / liquide / vapeur). Veiller à ce que la zone soit suffisamment ventilée. Ne pas manipuler dans un espace confiné. Éviter de respirer des gaz / brouillards / poussières / fumées / vapeurs / pulvérisations / particules. Vérifier la présence de défauts ou de fuites avant de manipuler le récipient. Garder le récipient hermétiquement fermé. Protéger contre tout dommage physique. Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé le produit. Signaler immédiatement si des dommages matériels, des fuites ou des déversements se produisent.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Indications concernant le stockage commun

Conserver à l'écart: Lumière directe du soleil.

Garder le récipient hermétiquement fermé. Stocker seulement dans des endroits bien ventilés.

Emballage approprié

Stocker dans le récipient / emballage d'origine.

Matières incompatibles

Matières acides. Matières oxydantes.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Paramètres de contrôle pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Paramètres de contrôle pour les composants

Mineral Oil
ACGIH

TLV

5 mg/m³ (8h), TWA, Form: Mist

Limites d'exposition professionnelle

Mesures générales de protection et d'hygiène

Veiller à ce que la zone soit suffisamment ventilée. Des postes de lavage oculaire sont recommandées dans les endroits où le produit est stocké en grandes quantités. Fournir une ventilation par aspiration générale et locale adéquate.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est requise si les concentrations dépassent les limites TLV. Un appareil respiratoire autonome homologué doit être disponible en cas d'urgence.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité. Dans les usines industrielles ou grandes zones de production, s'assurer que des postes de la lavage oculaire sont disponibles. Pour toute utilisation dans de petits établissements ou bureaux, nous recommandons une procédure et une formation concernant le lavage des yeux dans un évier.

Protection du corps

Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.

Protection des mains

Porter des gants résistant aux produits chimiques appropriés.

Mesures d'hygiène

Aucune donnée disponible pour cette section.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Apparence	Incolore
Odeur	Orange
Seuil olfactif	Non disponible
pH	5.5

Point de fusion	Non disponible
Point d'ébullition	185°C / 365°F
Point d'éclair	82,8°C / 181,04°F Penski Marterns CC
Taux d'évaporation	0 Multiplicateur p/r à l'acétate de butyle
Inflammabilité	Ininflammable
Limite d'inflammabilité	Non disponible
Pression de vapeur	6 mmHg Conditions de mesure: Température 25°C / 77°F Pression : 101.3kPa
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative	0.844 Multiplicateur p/r à l'eau
Solubilité	Insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	Non disponible
Coefficient de partage	Non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Non disponible
Point de congélation	Non disponible

Autres informations

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune donnée disponible pour cette section.

Stabilité chimique

Ce produit est stable dans des conditions ambiantes.

Possibilité de réactions dangereuses

On ne s'attend pas à des réactions dangereuses si les instructions techniques pour le stockage de produits chimiques sont respectées.

Conditions à éviter

Conserver à l'écart: Chaleur. Flamme nue. Sources d'inflammation.

Matières à éviter

Éviter tout contact ou stockage avec: Alcalis. Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition entraînera la production de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO).

Section 11. Informations toxicologiques

Informations toxicologiques

Informations toxicologiques pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Informations toxicologiques les composants

Huile Minérale

DL50 cutanée Supérieur à 5 mg/kg Lapin.

DL50 orale 45000 mg/kg Rat.
8840 mg/kg Lapin.

Terpènes d'Orange

DL50 cutanée Supérieur à 5000 mg/kg Lapin, femelle.

DL50 orale Supérieur à 5000 mg/kg Rat, mâle.

Irritation/Corrosion pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Irritation/Corrosion pour les composants

Terpènes d'Orange

Lésions/irritations oculaires graves: Aucune irritation de la peau, lapin, Lignes directrices 405 de l'OCDE pour les essais.

Corrosion/irritation cutanée: Irritation de la peau, lapin, Lignes directrices 404 de l'OCDE pour les essais.

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Écotoxicité pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Écotoxicité pour les composants

Aucune donnée disponible pour cette section.

Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible pour cette section.

Potentiel de bio-accumulation

Potentiel de bio-accumulation pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Potentiel de bio-accumulation pour les composants

Aucune donnée disponible pour cette section.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible pour cette section.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible pour cette section.

Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Réglementations d'élimination des déchets

Éviter tout rejet dans le sol. Éliminer la matière conformément au règlement du gouvernement. Ne pas rejeter d'effluents contenant ce produit dans les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau à moins d'être en conformité avec les exigences des systèmes nationaux d'élimination des rejets de polluants.

Méthodes de traitement des déchets

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 14. Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	IATA	DOT
Numéro ONU	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé pour le transport.	Non réglementé pour le transport.	Non réglementé pour le transport.	Non réglementé pour le transport.
Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé pour le transport.	Non réglementé pour le transport.	Non réglementé pour le transport.	Non réglementé pour le transport.
Groupe d'emballage	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
Danger pour l'environnement	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune donnée disponible pour cette section.			
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune donnée disponible pour cette section.			
Autres	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.			

Section 15. Informations réglementaires**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires pour le produit**

Aucune donnée disponible pour cette section.

Informations réglementaires pour les composants

Terpènes d'Orange

DSL (Canada): Présent.

TSCA: Présent.

SIMDUT (Canada):	B-3 Liquide combustible. D-2B Matière toxique. Irritant cutané modéré. Sensibilisateur cutané.
-------------------------	---

Huile Minéral

DSL (Canada):	Présent.
TSCA	Présent.

Section 16. Autres informations

Avis au lecteur

Au meilleur de notre connaissance, l'information ci-dessus est précise, par contre puisque les données, les standards de sécurité et les règlements gouvernementaux peuvent changer, et les conditions de manutention et la bonne ou mauvaise utilisation sont hors de notre contrôle, le fabricant et le distributeur, ci-hauts mentionnés, ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, concernant la précision ou l'exhaustivité de l'information présenté et décline toute responsabilité quant aux mesures prises sur la base de cette information. Ne pas utiliser l'information d'ingrédient et / ou les pourcentages d'ingrédients dans cette FDS comme étant une spécification de produit.

Abréviations et acronymes

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.

CL 50: Concentration létale, mortelle pour 50 % de la population.

DL 50: Dose létale, mortelle pour 50 % de la population.

DOT: Department of Transportation, USA.

N/A: Sans objet.

N/AV: Non disponible.

N/D: Non déterminé.

OSHA: Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail, Département américain du Travail.

PEL: Limite d'exposition admissible.

TLV: Valeur limite d'exposition.

TWA: Moyenne pondérée dans le temps.

Préparée par: CompleteSDS

Approuvée par: N.A.K.P. Foto Inc.